

Fiche de poste du Responsable Communication

1. Identification du poste :

<i>Titre du poste :</i>	Responsable Communication
<i>Direction :</i>	Direction interrégionale de Fort Dauphin
<i>Superviseur immédiat</i>	Directeur interrégional

2. Sommaire du profil du poste :

Placé sous la hiérarchie du Directeur interrégional plutôt femme/homme de terrain, le Responsable en communication de la Direction interrégionale de Fort Dauphin représentera le FID pour toute action d'informations auprès du public dans le programme FIAVOTA.

Il/elle mettra en œuvre la stratégie de communication prédéfinie par le FID.

Il/elle veillera à transmettre au public cible toutes les informations nécessaires (mise en œuvre du programme et conditions de participation des publics) à l'établissement d'un contact durable avec eux, et ce, dans la perspective d'influencer leur comportement dans un sens favorable aux orientations et enjeux du Projet.

Dans ses actions, il/elle veillera à la fluidité et à la transparence de la communication entre le FID et le public.

Le titulaire du poste veille au respect des procédures opérationnelles du FID et contribue à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs de l'IDA.

Dans l'accomplissement de sa mission de manière générale, le Responsable en communication de la Direction interrégionale de Fort Dauphin collaborera étroitement avec le service communication au niveau de la Direction Générale sous le contrôle du Directeur Inter Régional,

3. Description spécifique des activités principales

- En collaboration avec le service communication de la Direction Générale, réaliser la mise en œuvre de la stratégie de communication du FID dans le Grand Sud.
- Définir, adapter et réaliser le plan de communication semestriel.
- Participer à l'élaboration et à l'exécution des campagnes de communication au niveau local (enregistrement des bénéficiaires, transfert monétaire, mesures d'accompagnement vers la résilience, recours à la plainte, ...) en appui aux équipes opérationnelles de la Direction Inter Régionale,
- En collaboration avec le service communication participer au choix et à la conception des moyens et des outils d'information au public.
- Accompagner l'équipe opérationnelle en termes de communication sociale et de gestion de conflit.
- Assister à la mise en œuvre des programmes de formation en termes de communication.
- Participer à l'élaboration du budget prévisionnel des activités de Communication en relation avec le Service Communication de la Direction Générale.
- Etablir pour la Direction Interrégionale de Taolagnaro et la Direction Générale, des rapports périodiques sur la communication (mensuel, trimestriel et annuel) ;
- Evaluer périodiquement les effets /impacts des actions de communication afin d'y apporter des améliorations pour le futur,
- Partager à la Direction Générale tous les TDR et rapports de mission afférents à ses activités.
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs des bailleurs de fonds ;

- Suivre et superviser les actions de communication effectuées par les prestataires du FID (Consultants en culture et communication)
- Participer aux diverses réunions (Internes et externes) relevant de son domaine.
- Réaliser toutes autres tâches relatives à la communication qui lui sont confiées par Directeur interrégionale de Taolagnaro.
- Assurer la visibilité du FID lors des différents évènements dans la zone d'intervention du FIAVOTA.
- Contribuer à la mise à jour des sites web et réseaux sociaux du FID.

4. Profil de l'emploi:

Qualifications et expériences minimales requises :

Éducation et niveau de formation :

Bacc + 3 en Communication ou équivalent

Spécialités recherchées:

- Expériences confirmées en communication sociale et institutionnelle
- Maîtrise du langage non-verbal
- Mobilisation sociale et communautaire ;
- Capacité rédactionnelle
- Connaissance en projet de développement : mise en œuvre et gestion opérationnelle des projets. ;
- Maîtrise de la Culture Antandroy
- Maîtrise des dialectes Antandroy et Antanosy
- Connaissance de la chaîne de production (print, audio, vidéo, web) et de diffusion (média et hors média)

Expérience dans les spécialités recherchées:

3 ans et +

Connaissances acquises ou à acquérir

- PAD
- Rappports d'évaluation et/ou d'audit internes et externes
- Aides mémoire de la banque mondiale
- Manuels de procédures opérationnelles du FID.
- Techniques de résolution de problèmes.
- Techniques de communication.
- Exigences en matière de rapports.
- Connaissance des logiciels Excel, et Word.

Habilités

Attitudes/valeurs

Communication orale et écrite
Esprit d'équipe
Esprit d'initiative
Esprit d'organisation
Capacité à mobiliser

Communications et écoute
Respect du client/patience
Sens de responsabilités
Courtoisie/Diplomatie
Disponibilité

5. Évaluation des Performances

5.1 Critères liés à l'accomplissement de la fiche de poste

1 = Faible 2 = A améliorer 3 = Satisfaisant 4 = Supérieur 5 = Exceptionnel

1. Assurer l'exhaustivité et la pertinence des informations diffusées au public	1	2	3	4	5
2. Assurer la qualité de la formation dispensée aux bénéficiaires	1	2	3	4	5
3. Veiller à ce que les informations soient communiquées aux publics concernés	1	2	3	4	5
4. Etablir des rapports périodiques sur la communication et sur la formation	1	2	3	4	5
5. Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs des bailleurs de fonds	1	2	3	4	5
Total (de 5 à 25 points)					

5.2 Critères liés au comportement et aux attitudes du Consultant

1 = Faible 2 = A améliorer 3 = Satisfaisant 4 = Supérieur 5 = Exceptionnel

1. Conscience professionnelle et sens aigu de la communication	1	2	3	4	5
2. Capacité à mobiliser	1	2	3	4	5
3. Esprit d'initiative ou autonomie dans son travail	1	2	3	4	5
4. Qualités relationnelles avec les partenaires régionaux du FID	1	2	3	4	5
5. Esprit d'équipe	1	2	3	4	5
Total (de 5 à 25 points)					

La note du consultant à la « Section 5.1 » est de :

Sur 25

La note du consultant à la « Section 5.2 » est de :

Sur 25

Sous-total des critères d'évaluation du Consultant

Sur 50

L'appréciation générale du Consultant est la somme de :

sur 50 points

Section D-2 : Classification finale

Une note en bas de	20	est égale à la notation de :	1 =	Faible
Une note de	21	à 27 est égale à la notation de :	2 =	À améliorer
Une note de	28	à 35 est égale à la notation de :	3 =	Satisfaisant
Une note de	36	à 43 est égale à la notation de :	4 =	Supérieur
Une de plus de :	44	est égale à la notation de :	5 =	Exceptionnel